

L'Auto-école vous conseille les formations de l'Apprentissage Anticipé de la conduite (AAC) et la conduite supervisée (CS).

L'Apprentissage Anticipé de la Conduite :

Pour s'inscrire à AAC en école de conduite , il faut :

- être âgé de 15 ans minimum.
- avoir l'accord de son représentant légal et de l'assureur du véhicule.

Quels sont les avantages de la AAC ?

L'apprentissage anticipé de la conduite permet :

- de réduire la période probatoire du permis à 2 ans au lieu de 3 ans afin d'obtenir le capital de point plus rapidement.

- de commencer la formation initiale en école de conduite (code et conduire) dès 15 ans. - d'acquérir de l'expérience de conduite avec l'aide de l'accompagnateur (3000 kms minimum). Celui-ci par son expérience apporte beaucoup à l'apprenti mais l'apprenti peut également partager beaucoup par sa formation en auto-école. C'est un moment de grands échanges.

- de passer l'épreuve de conduite à partir 17 ans. En revanche, il n'est possible de conduire seul qu'à partir de 18 ans. Cela permet aux élèves d'anticiper leur date de permis.

- d'augmenter sensiblement les chances de réussite à l'examen du permis de conduite car ils ont atteint une certaine expérience de conduite.

- souvent d'obtenir un tarif préférentiel sur leur assurance " jeune conducteur".

La Conduite Supervisée :

Pour s'inscrire à la conduite supervisée il faut :

- Avoir 18 ans ou plus.
- Avoir l'accord de l'assureur du véhicule.

On peut aussi suivre cette formation après échec à l'examen pratique.

Quels sont les avantages de la conduite supervisée :

La conduite supervisée permet :

- d'acquérir de l'expérience de conduite à moindre coût pour compléter sa formation initiale. Cette expérience apporte de l'aisance de conduite (conduite de nuit, de pluie, brouillard, etc...)

- après un échec à l'examen pratique, d'améliorer et de conserver ses acquis en attendant de le repasser.

- d'augmenter sensiblement ses chances de réussite à l'examen du permis de conduire car le candidat est beaucoup plus à l'aise donc il aborde l'examen beaucoup plus sereinement. - d'être plus rassuré après avoir obtenu le permis pour partir seul les premières fois, sachant que la plupart de ces conducteurs a fait sa pratique sur le même véhicule.